

Soucieuses de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise), **Mutlog** et **Mutlog Garanties** poursuivent, depuis 2016, une démarche volontaire visant à intégrer des préoccupations sociales et environnementales dans leur gestion d'actif.

### Reporting sur la qualité ISR des actifs

Les mutuelles ont fait réaliser en mai 2016 un audit ISR (Investissement Socialement Responsable) de leurs portefeuilles par leur principal gestionnaire d'actifs ECOFI.

Il en ressort :

- un portefeuille de bonne qualité ISR : sur les 38 entreprises en portefeuille, 21 sont classées dans le 1er décile de l'univers selon les notations ESG de chaque entreprise,
- un filtre ISR respecté par ce portefeuille : aucune entreprise n'est classée dans les déciles 8, 9 et 10.

### Actions RSE spécifiques

**Mutlog** et **Mutlog Garanties** ont par ailleurs réalisé au cours des derniers exercices plusieurs investissements dans des produits ayant intégrés une démarche ESR (Entreprise Socialement Responsable).

- L'investissement depuis sa création en 2015 dans le fonds Impact Coopératif  
ESFIN Gestion, société de gestion majoritairement détenue par le Crédit Coopératif, adhérente de France Invest et signataire de sa charte ESG, a créé un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI).
  - Le fonds a pour vocation de favoriser le changement d'échelle des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) en accompagnant leur développement.
  - Il a également pour objectif d'accompagner des projets de transmissions d'entreprises aux salariés sous forme de coopérative (SCOP).
  - En complément de la performance économique des entreprises accompagnées, l'accent a été mis sur le caractère extra-financier des investissements réalisés, en particulier en matière d'emploi.
  - Les investissements ont un caractère responsable : durée longue (de 5 à 10 ans) de manière à assurer la pérennité des projets, Fonds propres non dilutifs, intégration de critères ESG et d'impact.

- Le fonds professionnel de capital Investissement Paris  
Fonds Vert en 2018

Ce Fonds a pour objet de financer, par la prise de participations minoritaires, des entreprises PME non cotées concourant à la protection du climat, à la qualité de l'air et de l'énergie, à l'amélioration de l'efficacité énergétique, au retraitement des déchets et au développement des énergies renouvelables et des mobilités durables.

- Depuis 2020 : La délégation de gestion OFI étendue en 2021.

La gestion des actifs faisant l'objet de cette délégation s'appuie sur la politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR) d'OFI. La philosophie d'OFI repose sur la conviction que les émetteurs intégrant les enjeux ESG dans leur stratégie offrent de meilleures performances à long terme. A cet effet, OFI dispose d'une équipe dédiée dont leurs travaux et leurs évaluations interviennent directement dans la sélection des valeurs.

OFI fournit chaque mois une synthèse ISR des portefeuilles en délégation. A fin avril 2021, plus de 96% des actifs gérés par ce mandat font l'objet de l'évaluation ISR, le portefeuille obtenant le score de 2,75/5.

- Depuis 2021 : Une délégation de gestion est confiée à ECOFI pour les actifs Crédits Coopératifs et sa filiale ECOFI détenus en portefeuille.

La conviction du groupe Crédit Coopératif est fondée sur la prise en compte dans les décisions d'investissement des enjeux de demain, axés sur l'humain et la planète ainsi que sur la qualité de la gouvernance des entreprises. Les actifs gérés par ECOFI fin avril 2021 sont à plus de 90% ISR.